



RÈGLEMENT – Activité « JEUX DE SOCIÉTÉ »

01 Avril 2026

Je soussigné(e) :

Employeur : CNRS - UNISTRA - Extérieur (retraité UNISTRA ...)

Laboratoire :

Adresse personnelle :

CP : Ville :

Téléphone : __/__/__/__/__ mail :@.....

Modalités d'utilisation

Le CLAS du CAES met à disposition des jeux de société destinés soit à jouer sur place soit chez soi.

Les horaires d'ouverture de la ludothèque sont le LUNDI et le JEUDI de 12h30 à 13h30.

Les jeux non empruntables (définis selon la convenance du CLAS) sont destinés à rester à la ludothèque.

Il est interdit d'utiliser les jeux mis à disposition à des fins de jeux d'argent et de paris.

Le CAES décline toute responsabilité en cas d'accident et/ou de mauvaise utilisation du jeu emprunté.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser les jeux en extérieur si le temps ne le permet pas.

Jeux empruntés pour une utilisation au bât. 81

- Respecter les joueurs présents, ainsi que le mobilier, les espaces et les jeux mis à disposition.
- Utiliser les jeux conformément aux règles qui leur sont associées.

Jeux empruntés pour une utilisation au domicile

- Utilisation du jeu emprunté à l'usage strictement personnel, et non pour un collectif (école, manifestation...).
- Location d'**un seul jeu** par période de prêt (**1 semaine MAX**). Le prêt d'un nouveau jeu est subordonné à la restitution de l'emprunt précédent aux horaires définis précédemment.
- Utiliser les jeux conformément aux règles qui leur sont associées et à surveiller les enfants lors de leur utilisation des jeux
- Restitution des jeux dans le même état que lors du prêt. **En cas de perte/casse/détérioration** d'un constituant du jeu (boîte, pièce du jeu, notice...), **l'utilisateur s'engage** à minima à **remplacer** la partie détériorée ou le jeu dans sa totalité. Dans le cas contraire, le prix d'achat du jeu sera facturé par le CAES.

- m'engage à payer ma cotisation annuelle (cf. site web).
- m'engage à me conformer au présent règlement. Le CAES se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement toute personne qui ne le respecterait pas.

Fait à

Signature, précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Le